

---

## Au sujet du Dictionnaire

Le C.A. de Pâques de la C.E.L. m'a chargé de mettre un point final à la question irritante du dictionnaire coopératif. Œuvre entreprise avant guerre, discutée publiquement dans *L'Éducateur*, dans les réunions du C.A. au congrès de Grenoble, et en vase plus ou moins clos par la Commission du Dictionnaire qui avait ses réunions et ses équipes de travail.

En 1939, à la guerre, nous en arrivions à la lettre P, le travail n'était pas définitif. Le Plan de la troisième partie du dictionnaire n'était pas nettement établi, il y avait encore fort à faire et nous n'étions pas fixés sur les modalités financières de l'édition.

Puis vint la guerre et la dispersion de nos équipes de travailleurs. Il y avait donc plus de cent camarades qui travaillaient au dictionnaire en 1938-1939.

Davau prétend qu'ils n'étaient plus que trois en 1940 — c'est certain. Mais a-t-il consulté la C.E.L. en 1945, à sa réorganisation, pour connaître ceux qui étaient prêts à continuer la tâche ?

Il a travaillé seul et modifié complètement sa conception, dit-il ? C'est possible, mais n'est-ce pas à la suite des discussions de la Commission, de la C.E.L. ?

Peut-il prétendre n'avoir rien gagné au travail coopératif de trois années ?

Je persiste à croire après étude du dossier, des circulaires reçues en 1939, que les idées de Davau n'étaient pas précises dans leurs moindres détails, quand il a commencé à travailler coopérativement, que peu à peu ses idées se sont clarifiées et que, somme toute, ses idées neuves de 1940-1945 sont le fruit d'une discussion et le reflet de l'œuvre coopérative, dont il fut et reste dans cette branche le meilleur ouvrier.

Quelle conclusion tirer d'une décision prise par Davau de continuer seul un travail entrepris coopérativement, et interrompu par la guerre ?

Pour mon compte, ayant travaillé, mais si peu, pour le dictionnaire, je me garderai bien de prononcer des paroles définitives qui pourraient être considérées comme inamicales par les uns, dures par certains, injustes par les autres, conciliantes par la majorité. Avec les possibilités actuelles de la Coopé, nous pourrions nous permettre maintenant d'éditer un dictionnaire. En 1939, nous n'aurions peut-être pas trouvé le million nécessaire. En 1946, nous trouverions peut-être les 5 ou 6 millions indispensables. Notre œuvre coopérative du dictionnaire a disparu avec la tourmente, ce sera une tristesse de plus jointe à toutes celles de cette maudite épreuve. Tant pis ! de nombreuses tâches nous sollicitent.

Je ne pense pas que nous entreprenions de si tôt l'édition d'un dictionnaire. Notre encyclopédie scolaire nous sollicite... et lorsque le dictionnaire Davau paraîtra, s'il nous convient, s'il convient à nos élèves, il conviendra, j'en suis sûr, nous saurons le recommander, puisque nous n'en aurons pas de meilleurs avec le regret que ce dictionnaire ne soit pas nôtre, et ce faisant, nous continuerons à œuvrer coopérativement avec l'esprit C.E.L. qui nous permet, par exemple, comme avant guerre, de recommander et de diffuser des films que nous n'avons pas édités, mais que nous avons choisis dans les éditions des capitalistes puisque nous ne pouvons faire autrement, en attendant de faire mieux. — R. FAURE, Noyarey.

---

## REPONSE

à la demande d'une recette  
pour fabriquer une pâte à photocopier

Rechercher de l'argile aussi pure que possible (je veux dire : avec le moins possible de gravier et matières organiques). La laisser sécher. La broyer avec un pilon. Tamiser avec une passoire ou un tamis fin, pour éliminer les grains de sable. Délayer la « farine » obtenue dans de l'eau (une terrine, par exemple). Laisser déposer, ce qui demande beaucoup de temps. Les particules les plus fines se déposent les dernières et, par conséquent, à la surface. Quand l'eau est claire, décanter et avec une cuillère recueillir la couche de pâte la plus fine, qui sera d'autant plus épaisse que l'argile sera plus pure.

---

**Abonnez-vous à**  
**L'EDUCATEUR**

---